
Dons en argenterie et métaux par la société républicaine de Château-Salins, en annexe de la séance du 1er nivôse an II (21 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Dons en argenterie et métaux par la société républicaine de Château-Salins, en annexe de la séance du 1er nivôse an II (21 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 102;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37215_t1_0102_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

tous les ci-devant catéchismes, faites que, jusqu'au nom même en soit ignoré, que le peuple ne croie plus que du pain soit un Dieu; que tous les tabernacles deviennent les arches d'alliance de la patrie et soient le dépôt des Droits sacrés de l'homme. Frappez! frappez! L'hydre est à l'extrémité. Que tous les signes honteux de l'ignorance et du fanatisme disparaissent, et que les bustes des grands hommes soient dorénavant nos reliques; leurs actions, notre morale; leurs vertus, notre exemple, et leur amour brûlant pour la patrie, nos passions et notre devoir.»

Mention honorable.

V

LISTE DES PRÊTRES QUI ONT ABANDONNÉ LEURS FONCTIONS ECCLÉSIASTIQUES (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Liste des prêtres qui, reconnaissant les erreurs du fanatisme, ont renoncé aux fonctions ecclésiastiques et sacerdotales, et ont déposé leurs lettres de prêtrise au secrétariat de la commune de La Fère, district de Chauny, département de l'Aisne, dans le courant du mois de brumaire, 2^e année républicaine.

Les citoyens,

Dié, ex-chanoine du ci-devant Saint-Montain, à La Fère, marié.

Lavise, ex-chanoine du même Saint-Montain et professeur du ci-devant collège de La Fère, marié.

Barbier, aussi, ex-chanoine du même Saint-Montain.

Cappeaux, *idem*.

Lefebvre, *idem*.

Brunelle, *idem*, marié.

Cudoux, *idem*, marié.

Mignaux, *idem*.

Licent, curé de La Fère.

André, vicaire de La Fère.

Doyen, ex-chanoine de Guise.

Thomas, curé de Charmes.

Mignot, ex-religieux de Saint-Louis de La Fère.

Leclerc, curé d'Hannappe.

Duroyer-Bournonville, ex-chanoine de Saint-Furay de Péronne.

De toutes ces lettres et titres de prêtrise, il en sera fait un autodafé, avec le reste des titres de féodalité déposés au secrétariat de cette commune, le jour de la fête de la raison qui doit avoir lieu au premier jour.

(1) La liste de ces prêtres n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais elle est insérée dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(2) *Second supplément au Bulletin de la Convention* du 1^{er} nivôse an II (samedi 21 décembre 1793).

VI.

FABRE D'ÉGLANTINE EST ADJOINT AU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE (1).

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (2).

La Convention nationale décrète que le citoyen Fabre d'Églantine est adjoint au comité d'instruction publique.

VII

DON PATRIOTIQUE DE LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE DE CHATEAU-SALINS (3).

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (4).

La Société républicaine de Château-Salins écrit qu'elle a envoyé à Nancy 500 mares d'argenterie et plusieurs milliers de cuivre et de fer. « Certains prêtres, dit-elle, font des imprimés pour rétrograder l'esprit public; mais nous les surveillons. Purgez l'intérieur de tous les faux patriotes, comme l'a fait ici le citoyen Faure, représentant du peuple, et le calme renaît. »

Mention honorable.

ANNEXE N° 1

à la séance de la Convention nationale du 1^{er} nivôse an II au matin. (Samedi 21 décembre 1793)

Compte rendu, par divers journaux, de l'admission à la barre des citoyens de Commune-Affranchie qui viennent présenter à la Convention les restes de Chalier (5).

(1) L'adjonction de Fabre d'Églantine au comité d'instruction publique n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par le *Mercury universel*.

(2) *Mercury universel* [2 nivôse an II (dimanche 22 décembre 1793), t. 35, p. 28, col. 1].

(3) Le don patriotique de la Société républicaine de Château-Salins n'est pas mentionné au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par le *Mercury universel*.

(4) *Mercury universel* [2 nivôse an II (dimanche 22 décembre 1793), t. 35, p. 29, col. 1]. D'autre part, le *second supplément au Bulletin de la Convention* du 3 nivôse (lundi 23 décembre 1793) rend compte du don patriotique du district de Château-Salins dans les termes suivants :

« Le directoire et le procureur syndic du district de Château-Salins informent la Convention qu'ils ont envoyé à Nancy plus de 500 mares d'argenterie et qu'un envoi plus considérable va succéder. « Nous avons, disent-ils, plusieurs milliers de cuivre et beaucoup de fer; quelques communes ont transformé leurs églises en temples de la Raison; certains prêtres intriguent pour faire rétrograder l'esprit public et calomnier les républicains qui le propagent; mais leur crédit est faible et nous les surveillons. »

(5) Voy. ci-dessus, même séance, p. 75 le compte rendu de l'admission à la barre des citoyens de Commune-Affranchie, d'après le *Moniteur*.